

PROGRAMME DE FORMATION :

PREPARATION A L'EXAMEN D'ACCES À LA PROFESSION DE CONDUCTEUR DE VOITURE DE TRANSPORT AVEC CHAUFFEUR (VTC)

Durée : 1 jours (06h)

Lieu en présentiel : 51-55 rue Hoche, 94200 Ivry-sur-Seine ou 102 Place du 08 Mai 1945, 93200 Saint-Denis

Horaires : du lundi au vendredi de 10h à 13h00 et de 14h à 17h ou en cours du soir de 18h à 22h

Partie à distance : accessible 7j/7 et 24H/24 à partir d'une plateforme conçue spécialement pour le e-learning

Pour les personnes en situation de handicap, nous mettrons tout en œuvre pour vous accueillir ou pour vous réorienter. Vous pouvez nous contacter au 0184608880.

Tarifs : À partir de 499€

Profils des stagiaires

Toute personne souhaitant exercer l'activité de chauffeur de VTC en France. Cette formation est destinée à donner les compétences nécessaires pour exercer cette profession en toute sécurité et légalité.

Prérequis

- Avoir réussi l'examen d'admissibilité

Objectifs pédagogiques

- Réussir l'examen d'admission VTC (Pratique)
- Préparer les stagiaires à l'examen d'admission (Pratique)
- Obtenir la carte professionnelle de conducteur de VTC

Contenu de la formation Pratique (Admission)

- **Conduite et sécurité**
 - Conduite en sécurité et respect du code de la route
Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomération, voie rapides, autoroutes)
Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements...
Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et trier les informations sur les situations de conduite, contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe...
Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers ...)
Adapter l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques)
Respecter les distances et marges de sécurité
Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues)
Appliquer les principes d'écoconduite
 - Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers
Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur), lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire), lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesses automatique) ;

Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations...).

- Prise en charge et dépose des clients et de leurs bagages
Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement ;
Assurer la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse...) ;
Manier correctement et précautionneusement les bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles...) ;
- **Relation Client**
 - Avoir une présentation générale et attitude adaptées :
Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale
Avoir des attitudes et comportements adaptés (démarche, gestes, accueil des personnes à mobilité réduite...)
Être discret, courtois et respectueux du client
 - Savoir accueillir le client, se comporter durant le parcours et prendre congé :
Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité
Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret ; veiller aux éléments de confort (température de l'habitacle, radio...)
Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité
 - Savoir vérifier l'état du véhicule avant et après la prestation :
Veiller au bon état et à la propreté du véhicule
- **Construction du parcours et accompagnement touristique**
 - Savoir élaborer et suivre un parcours :
Élaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients ;
Utiliser un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire) et utiliser un plan ou une carte routière) ;
Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux...) ;
Préparer un parcours en fonction de la commande des clients
 - Savoir délivrer des informations touristiques et pratiques :
Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux, etc).
- **Facturation et paiement**
 - Savoir établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement :
Calculer le prix de la course / de la mission ;
 - Établir les documents : établir un devis en réponse à une commande, préalablement à la réalisation d'une mission, et établir une facturation.
 - Encaisser le paiement, notamment avec le terminal de paiement électronique ;

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs experts métier ayant validé un parcours de qualification pédagogique

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quizz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation
- Mise à disposition d'un véhicule équipé double commande

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation Modalités d'évaluation :

- Feuilles de présence
- Questions orales ou écrites (QCM)

- Etudes de cas
- Formulaire d'évaluation de la formation

Modalités d'évaluation :

- L'épreuve d'admission consiste en une mise en situation pratique de réalisation d'une course de VTC. Elle a pour objectif d'évaluer dans un cadre concret la capacité du candidat à assurer la sécurité des passagers et des autres usagers de la route tout en proposant aux clients un service commercial de qualité. L'épreuve pratique comprend une phase de conduite en circulation d'une durée minimum de 20 minutes. L'épreuve est notée sur vingt points. La notation est effectuée par groupe de compétences. Est déclaré reçu à l'examen le candidat qui a obtenu une note d'au moins 12/20 à l'épreuve pratique, indépendamment des notes obtenues lors de la phase d'admissibilité.